

le magazine de
la Creuse

DOSSIER

**La musique
à portée
de main**



Crozant vers une résurrection



RACINES



INITIATIVES

Accueil Paysan :

la campagne vous ouvre les bras



CULTURES

En Creuse, les bons contes...



Magazine édité par le Conseil Général
Hôtel du Département
BP 250
23011 GUERET Cedex
Tél. : 05.44.30.23.23. - Fax : 05.44.30.23.29.
Site Internet : www.cg23.fr

Directeur de la publication :
Jean-Jacques LOZACH.
Responsable de la rédaction :
Jean-Luc OZIOL.
Ont collaboré à ce numéro :
Christian LAURANCE,
Michèle GIFFAULT.
Photos : Muriel VILLEJOUBERT,
Mathieu TIJERAS, Jean-Luc OZIOL, Festival
du Conte de Vassivière, Danielle Berard,
Festival des Arts de La Souterraine,
Festival de Folklore de Felletin, ADIAM
Creuse, Jean Patrick Gratiem, ADEMA Creuse.

Maquette : Canoë
23000 LA CHAPPELLE-TAILLEFERT
Tél. : 05.55.51.22.62.
Impression :
Les Nouvelles Presses du Massif Central,
BP 85, 23002 GUERET Cedex
Tél. : 05.55.41.14.33. - Fax : 05.55.41.14.34.

Distribution : La Poste.
Tirage : 62.000 exemplaires
SSN : en cours
Dépôt légal : juillet - août 2002

La réalisation de ce numéro
du "Magazine de la Creuse" a coûté
0,12 € (0,77 F) par habitant.

**UNE IDÉE ? UNE SUGGESTION ?
Quatre possibilités**

"Le Magazine de la Creuse" est un journal d'information sur la Creuse et pour les Creusois. Vous avez une idée, une suggestion de reportage ? "Le Magazine de la Creuse" vous offre quatre possibilités de les faire connaître à la rédaction :

- par courrier : "Le Magazine de la Creuse", Hôtel du Département, BP 250, 23011 GUERET Cedex ;
- par téléphone : 05.44.30.23.26 ;
- par fax : 05.44.30.23.29.
- par Email : jloziol@cg23.fr

Le Salon de Musique

Jusqu'au 29 septembre 2002
(voir en dernière page)



4 / DOSSIER

**Ils se donnent tous
pour la musique**



- 4-5 /**
 - Développement culturel et lien social
- 6-7 /**
 - L'Ecole Nationale de Musique de la Creuse
 - L'Union Départementale des Sociétés de Musique de la Creuse
- 8-9 /**
 - L'ADEMA sur le terrain des musiques actuelles
 - CMR : "la musique, c'est d'abord un plaisir"

14 / INITIATIVES

**ACCUEIL PAYSAN :
Chabatz
d'entrer !**



18 / CULTURES

**18 /
Voix d'été du
monde entier**

**19 /
Festival des arts**

Les clins d'œil de la Souterraine

**20-21 /
Conte**

Quand la Creuse se raconte des histoires

**22 /
Orgues en
Marche**

Les bons vents



**23 /
Felletin**
Folklore et amitié entre les peuples

10 / ACTIONS

**10-11 /
ENFANCE - JEUNESSE
FAMILLE
De la solidarité
à la citoyenneté**



**12-13 /
HABITAT**
• Un programme d'actions spécifique pour la Creuse

EQUAL
• Tous ensemble pour l'insertion

16 / RACINES

**RUINES DE CROZANT :
Pierre après
pierre,
le renouveau**



Rien n'est écrit



Les Creusois, comme l'ensemble des Français, ont été privés du débat de société indispensable à une élection présidentielle sereine. Le rendez-vous des législatives a timidement remis quelques idées sur le devant de la scène médiatique, mais pas suffisamment pour réduire la fracture qui éloigne un nombre croissant d'entre nous des isolements.

C'est un constat dont nous devons tous, élus et citoyens, tirer les enseignements. Mais l'heure n'est pas encore venue. L'été est là, après cette période de fortes turbulences, comme un juste répit. Et l'été creusois est prometteur. La campagne de communication du Comité départemental du Tourisme, en mars dernier, l'avait préparé de façon spectaculaire. Les mesures incitatives décidées par le Conseil Général pour aider à la création d'hébergements touristiques de qualité ont été parfaitement perçues : les dossiers ont afflué et aujourd'hui, les crédits votés dans le cadre du budget 2002 ont été en grande partie consommés.

Tout cela traduit un mouvement d'enthousiasme que l'extraordinaire densité des animations de cet été ne fait que souligner un peu plus. Le 3^{ème} numéro du Magazine de la Creuse fait une large place à ce foisonnement d'idées et d'initiatives du monde associatif.

Dans le dossier consacré à l'enseignement musical dans le département, il vous raconte cette effervescence, ce souci que partagent le monde associatif et le Conseil Général de diffuser la culture jusque dans les lieux de vie les plus éloignés des grands centres. Il vous dit aussi que la Creuse sait créer de nouvelles solidarités (élaboration du premier schéma départemental Enfance - Jeunesse - Famille) et monter des dossiers convaincants pour les instances nationales et européennes (convention Habitat Creuse, aide exceptionnelle pour l'implantation de la société AMIS à Guéret, programme d'initiative communautaire EQUAL, programmes européens LEADER...).

Toutes ces initiatives traduisent notre détermination, nourrie d'un autre enseignement du printemps, tiré celui-ci du Mondial de Football : rien n'est jamais écrit d'avance, tout est toujours à prouver à force de travail et de ténacité. Cette compétition promise aux équipes de stars a consacré la défaite de certaines "grandes équipes" et l'avènement des "petits poucets" du Sénégal ou de la Corée du Sud.

Faisons ensemble que la Creuse exprime cette fraîcheur, ce même refus du renoncement.

Bonne lecture, et bonnes vacances.

Jean-Jacques LOZACH
Président du Conseil Général

Ils se donnent tout pour la musique!



Rituel charmant, la Fête de la Musique est éteinte et renaîtra l'an prochain.

Entre deux 21 juin, la Creuse fait ses gammes. Que vous soyez petits ou grands, inspirés ou laborieux, un instrument vous attend, une association ou une école vous ouvre ses portes. Pour apprendre ou se perfectionner, la Creuse musicale est variée.

Petite visite des lieux où s'adoucissent les mœurs.

L'été creusois va connaître son lot de concerts et festivals musicaux en tous genres (voir nos pages "Cultures", liste non exhaustive). On ira ou on n'ira pas découvrir un son, une voix. C'est selon les goûts, selon la curiosité aussi. À ceux qui regrettent sans cesse qu'on ne trouve pas dans le département la programmation des grandes villes, on répondra par une question : étaient-ils à Sardent quand Senseverino s'y produisit à l'invitation de l'Association des Jeunes Sardentais, quelques mois avant d'occuper les ondes des bandes FM à la mode ?

Le foisonnement de cet été est à l'image du reste de l'année creusois. Ici, on écoute et on fait de la musique en quantité. En tout cas, on le peut. En premier lieu parce que, face aux problématiques de la démographie et de la dispersion de l'habitat, on n'a pas renoncé à aménager le territoire culturel.

C'est particulièrement vrai en ce qui concerne l'enseignement musical, qui constitue le cœur du présent dossier. Et l'École Nationale de Musique de la Creuse est emblématique de cette volonté. "C'est une structure très originale qui quadrille l'ensemble du département en apportant l'enseignement musical là où se trouvent les populations", explique Guy Avizou, vice-président du Conseil Général chargé des Affaires culturelles.

L'ENM n'est pas la seule. On lira plus loin ce que font l'UDSM, les CMR et l'ADEMA pour contribuer à l'éducation musicale des jeunes et moins jeunes Creusois. À elles quatre, ces structures font bénéficier de leurs services environ 1.250 Creusois.



Ici, on écoute et on fait de la musique en quantité

1% de la population du département, pas sûr qu'on retrouve la même proportion ailleurs... Et on ne compte pas là d'autres associations plus petites, ni l'éducation à la musique que représentent des initiatives comme les concerts des Jeunesses musicales de France dans les écoles, etc.

"Ce que nous souhaitons, c'est qu'il y ait une véritable complémentarité entre tous les partenaires, à l'image de la convention qui lie l'ENM et l'UDSM, explique Guy Avizou. Dans l'ensemble, les différentes pratiques musicales sont bien représentées dans le département. Il y a un secteur qui

est moins couvert, c'est celui des musiques actuelles, qui ont encore besoin que se crée un lieu de répétitions".

L'aménagement culturel du territoire, c'est aussi la création de lieux de diffusion des spectacles. L'arrivée dans le paysage creusois de l'Espace de l'Ecluse, à La Souterraine, a donné à l'ouest du département un point d'appui de qualité, qui a rééquilibré les choses par rapport à Guéret et, surtout, Aubusson, fief s'il en est de l'activité musicale.

L'aménagement culturel du territoire, c'est enfin le foisonnement d'associations organisatrices de concerts ou de festivals, qui prouve de façon bien réelle que la Creuse sait se donner à la musique. Entre les subventions de fonctionnement des associations et celles liées à des manifestations ponctuelles, le Conseil Général aura voté en 2002 pas moins de 105.000 € de crédits, auxquels il convient d'ajouter 257.000 € pour le fonctionnement et les actions de l'ADIAM et 1 million € pour l'École Nationale de Musique.



Ils forment

● ADEMA

Association de développement et d'éveil aux musiques actuelles ; chant, piano, accordéon, basse, saxophone, guitare, batterie, son ; La Brande, 23600 Bussière Saint-Georges ; tél. : 06.75.49.56.33.

● ADIAM 23

Association départementale pour l'information et l'animation musicale en Creuse ; organisation de stages musiques actuelles, danse, musique ; Hôtel du Département, BP 250, 23000 Guéret ; tél. : 05.44.30.24.55.

● AMM

Association des musiques modernes ; clavier, chant, guitare basse ; 24, rue de Stalingrad, 23000 Guéret ; tél. : 05.55.41.12.20.

● Association Guéret Variétés

Organisation de stages, jazz, variétés, musiques actuelles ; batterie, saxophone, clavier, guitare basse, chant, accordéon ; 3, av. du Maréchal Leclerc, 23000 Guéret ; tél. : 05.55.81.97.56.

● CACC

Cercle des amitiés créoles de la Creuse ; musiques traditionnelles de la Réunion et de l'Océan Indien ; atelier chanson et percussion ; Maison des Associations, 11, rue de Braconne, 23000 Guéret ; tél. : 05.55.52.67.49.

● CMR

"Eveil du talent" Centres musicaux ruraux ; violon, direction d'orchestre, violoncelle, piano, éveil sensibilisation, flûte traversière ; 9, boulevard Emile Zola, 23000 Guéret ; tél. : 05.55.41.00.25.

● ENM

Ecole nationale de musique de la Creuse ; musique classique, jazz, musiques traditionnelles, musique savante ; accordéon diatonique, tuba, trompette, vielle à roue, piano, alto, accordéon chromatique, hautbois, flûte, percussions, orgue, guitare, clavecin, violoncelle, contrebasse, violon, béchonnet, musette, chabrette, saxophone, clarinette, cor ; 16, rue Marc Purat, 23000 Guéret ; tél. : 05.55.52.86.96.

● Hopladeli

Musiques et danses traditionnelles ; organisation de stages ; 16, rue Marc Purat, 23000 Guéret ; tél. : 05.55.66.63.46.

● UDSM

Union départementale des sociétés musicales de la Creuse ; 12 sociétés dans le département ; batterie, instruments à vent ; 16, rue Marc Purat, 23000 Guéret ; tél. : 05.55.81.64.87.

ENM : une large gamme

Avec ses 800 élèves de tous âges et de tous horizons, avec ses 40 professeurs spécialistes (instruments) ou généralistes (solfège) proposant 28 disciplines musicales, vocales et instrumentales, ainsi que 14 disciplines collectives, l'Ecole Nationale de Musique de la Creuse est devenue une institution, à la fois la vitrine et le principal diffuseur d'enseignement musical du département. Créée en 1975 et élevée au rang d'Ecole Nationale de Musique en 1982, l'ENM de la Creuse accueille les enfants dès l'âge de 4 ans et propose trois cycles de formation, depuis l'éveil jusqu'à la formation pré-professionnelle. Le tout réparti entre le siège de Guéret et les 11 antennes qui maillent le territoire départemental.

"Les trois cycles ne sont proposés qu'à Guéret, les 1^{er} et 2^{ème} cycles sont dispensés à Aubusson, Bourgneuf, Boussac et La Souterraine. Dans les autres antennes (*), nous appliquons des quotas minimum de participation : 10 élèves au moins pour les cours de formation musicale et 6 élèves au moins pour la formation instrumentale", explique le directeur de l'ENM, Bernard Carlosema. La mission de l'ENM se heurte, en effet, à certaines réalités à la fois budgétaires et démographiques.

Budgétaires, d'abord : les contributions du ministère de la Culture, du Conseil Régional, des communes et des droits d'inscription laissent les 2/3 du budget (1,4 million € soit 9,4 MF) à la charge du Conseil Général.

L'ENM enseigne de l'éveil musical des plus jeunes jusqu'à la formation pré-professionnelle



Démographiques, ensuite : l'érosion globale des effectifs scolaires dans certains secteurs du département impose des quotas car déplacer un professeur pour un nombre insuffisant d'élèves représente un coût trop



important. "Un comité de réflexion sur l'évolution de l'ENM a été mis en place. C'est dans ce cadre que nous réfléchissons à maintenir un maillage performant du département ; cela suppose de définir les territoires pertinents en fonction des évolutions démographiques", explique Guy Avizou, le vice-président du Conseil Général chargé des Affaires culturelles. En attendant, l'ENM poursuit sa mission de diffusion culturelle : une centaine d'auditions et concerts des élèves et de leurs professeurs dans tout le département chaque

année, des stages, des échanges avec d'autres ENM, des tournées de l'orchestre de chambre, etc.

(*) Auzances, Bonnat, Châtelus-Malvaleix, Evaux-les-Bains, Felletin, Grand-Bourg et Royère-de-Vassivière.

UDSM : si harmonieusement

L'union départementale des sociétés de musique de la Creuse (UDSM), "c'est l'ensemble des formations de type harmonies, fanfares, orchestres d'accordéon, petits ensembles (*)". Harmonie, le maître mot de Jean-Claude Chatendeau, le président de l'UDSM, et Thierry Bourguignon, son directeur. Comme l'ENM, l'UDSM intervient en direction des scolaires et forme des musiciens. "Nous avons une convention avec l'Etat (Education Nationale) et le Conseil Général, à travers laquelle nous dispensons des cours de 1^{er} cycle ; à l'issue de celui-ci, nos élèves peuvent intégrer le 2^{ème} cycle à l'ENM. Pour ce faire, nous nous tenons informés des programmes de l'Ecole Nationale".

L'UDSM intervient auprès d'une cinquantaine d'élèves



Le festival départemental des sociétés musicales de la Creuse est désormais un des grands rendez-vous de l'année, avec pas moins de 250 musiciens réunis.

dans différents points du département, soit parce qu'il n'y existe pas d'antenne de l'ENM, soit pour y enseigner un instrument que l'antenne locale de l'Ecole Nationale ne fait pas. "C'est un partenariat, nous tenons beaucoup à cette idée", explique Thierry Bourguignon.

Les sociétés de musique étaient traditionnellement

un lieu de formation, elles le demeurent à travers l'UDSM. Et elles deviennent même une vitrine du département, à travers l'orchestre départemental que dirige Thierry Bourguignon : "L'orchestre a un répertoire très différent de celui des harmonies et cela a per-

mis de casser l'image parfois négative qu'on pouvait en avoir. Chaque année, nous travaillons sur une thématique différente : l'an dernier c'était Count Basie, cette année le latin jazz".

Pour celui qui est aussi l'homme de "Jazz à La Sout", l'orchestre départemental est un vrai moment de bonheur, le mélange harmonieux de gens issus d'horizons musicaux différents au départ. "Notre projet 2003, c'est d'organiser une tournée hors de la région pour porter l'image de la Creuse". Une Creuse jeune, avec un orchestre de 30 ans de moyenne d'âge. Une chose entraînant l'autre, le niveau des sociétés musicales ne cesse de s'améliorer. Leur festival départemental (fin juin) est désormais un rendez-vous prisé "auquel nous invitons toujours une formation de l'ENM". Et même l'Etat l'a reconnu : la garden-party du 14 juillet à la Préfecture est désormais animée par une société musicale du département.

(*) Bonnat, Bussière-Dunoise, Roches, Moutier-Malcard, Felletin, Boussac, La Souterraine, Evaux-les-Bains, Bourgneuf, Accordéonistes guérétois, Fanfarons guérétois, Sona 5.

ADEMA : le phénomène s'a mplifie

Au départ, il y a un groupe : Kessexu. Un groupe, c'est toujours une bande de copains. Les répétitions et les galères ensemble. Des dizaines de cordes et de baguettes cassées plus tard, l'envie de prolonger la passion adolescente en une activité d'adultes : le 2 mars 1998, l'ADEMA est née. "Avant de créer l'association, on avait organisé des stages



60 élèves suivent désormais les cours de l'ADEMA, qui envisage maintenant de créer une préparation aux écoles professionnelles.

pendant les vacances scolaires, en collaboration avec le point information jeunesse de Boussac. C'était une manière de faire une étude de marché", explique Mathieu Jeannot. Et le marché existait.

L'ADEMA, c'est l'association de développement et d'éveil aux musiques actuelles. Elle propose des cours pour tous publics, l'apprentissage de la musique version rock ou jazz : guitare, basse, batterie, saxophone, les instruments des cinq compères, qui se sont enrichis de leurs propres expériences scéniques et de formations pointues suivies par

ailleurs. L'enseignement n'est pas très... classique. Mais il plait : 11 élèves la première année, 60 aujourd'hui. Et le classique reste quand même une référence : "Nous avons une collaboration avec l'ENM, des échanges d'élèves en fonction des demandes. C'est un accord moral que nous voudrions traduire par une convention, un peu comme l'UDSM".

Dans la petite maison aux volets bleus à l'entrée de Bussière Saint-Georges, c'est la cohue tous les samedis. On y vient du Pays de Boussac et d'ailleurs. L'ADEMA a même une antenne à Gouzou, qui fonctionne les mercredis.

"Notre gros projet, c'est d'ouvrir en septembre une structure de préparation aux écoles professionnelles de musiques actuelles. Ce serait un prélude à la création d'une véritable formation professionnelle, qui n'existe pas en Creuse".

L'ADEMA est en contact avec différentes écoles, dont celle du célèbre violoniste de jazz Didier Lockwood, pour mener à bien son projet et ainsi occuper un terrain, celui de musiques actuelles, qui ne demande qu'à être cultivé. ■



Les CMR proposent l'enseignement musical selon la méthode Suzuki, c'est-à-dire un apprentissage "à l'instrument".

CMR : l'autre méthode

Les centres musicaux ruraux (CMR) ont fêté leur cinquantenaire il y a trois ans et ils constituent la plus ancienne forme collective d'enseignement de la musique. Cela n'empêche pas l'originalité. "Nous enseignons selon la méthode Suzuki, c'est-à-dire que l'apprentissage se fait à l'instrument, à l'oreille".

Patricia Correia, la présidente des CMR de la Creuse, ne vous dira pas que ladite méthode fait l'unanimité chez les tenants de l'orthodoxie musicale. Elle a pourtant ses adeptes et 175 élèves suivent les cours du CAEM (carrefour d'animation et d'éducation musicales) "Eveil du Talent". Avec un certain succès et de nombreux concerts hors du département "qui portent une image dynamique et innovante de la Creuse".

"Notre principal objectif, c'est de donner aux enfants les moyens de jouer devant un public. C'est la raison pour laquelle nous organisons beaucoup de spectacles. La musique, c'est d'abord un plaisir".

La présidente des CMR aimerait pouvoir développer l'accès à la pédagogie d'Eveil du Talent, notamment vers le sud et l'est de la Creuse. Pour l'heure, c'est à Guéret et La Souterraine que peuvent être organisés les cours, auxquels s'ajoutent des interventions dans différentes chorales du département. Si l'enseignement représente plus de la moitié de leur activité, les CMR ont montré leur originalité dans un autre domaine, qui représente aujourd'hui un gros tiers de leurs prestations : l'art-thérapie.

Le ministère de la Culture s'y intéresse d'assez près et l'expérience creusoise est reconnue : d'abord dans les établissements qui recourent à ces interventions (hôpitaux, maisons de retraite, etc.) ; ensuite à l'extérieur du département, avec l'organisation de stages nationaux sous la direction de l'équipe creusoise. ■

ILS FONT JOUER



Des grandes aux plus petites salles, il y a des concerts toute l'année en Creuse.

Des Amis de l'orgue (à Aubusson, à Guéret, etc.) aux Terrasses musicales de l'été (Pays des Eaux Vives, Bénévent - Grand-Bourg), des Amis de Pallier (Gentioux) à Jazz à La Sout (La Souterraine), ou encore des Bistrot d'Hiver (Flayat) à l'association Pays Sage) à l'association Zikenmarche (Festival du blues de Fresselines), la Creuse ne compte pas moins d'une cinquantaine de structures associatives qui programment de la musique, ponctuellement ou toute l'année. L'été est évidemment riche en événements musicaux de toutes sortes (voir nos pages "Cultures"), mais la programmation musicale creusoise permet d'animer nombre de soirées d'hiver. Certains lieux y contribuent plus particulièrement : l'incontournable Avant-Scène d'Aubusson, la Promenade au plan d'eau du Cheix, à La Souterraine, et bien sûr l'Espace Fayolle de Guéret et l'Espace de l'Écluse de La Souterraine, outil le plus récent et pas le moins innovant. La plupart du temps, toutes ces salles ont la bonne idée de s'éviter des concurrences inutiles et organisent leurs programmations... de concert. On remarquera aussi que l'activité musicale ne se concentre pas seulement sur les principaux centres urbains. Un exemple parmi d'autres : l'association des Jeunes de Sardent, qui a accroché quelques jolis trophées aux cimaises de la salle des fêtes locale (Beverly Joe Scott ou encore Senseverino, aujourd'hui programmé aux Francofolies de La Rochelle...). Il y a un vrai mouvement autour de la musique, des musiques en général. De nouvelles associations émergent pour créer de l'événement musical en Creuse. Ainsi des Cigares Volants, qui ont organisé une des scènes de la dernière Fête de la Musique, au pub guérétois le Barry Lindon, avec un concert de jazz manouche. Ainsi, également, de l'association BTC PVC de La Souterraine. Là, on vous a gardé le meilleur pour la fin car le nom de l'association, c'est tout un programme : BTC PVC ou "Bouge Ton Cul Pour Vivre en Creuse". On ne pouvait pas l'inventer...

Pour tous renseignements sur les associations organisatrices de concerts ou de festivals, un contact : l'ADIAM 23 (05.44.30.24.55.).

PÔLE ENFANCE – FAMILLE : au plus près, le plus tôt possible

1. Mieux évaluer les besoins en matière de modes de garde : centraliser les informations par territoire (ressources existantes, besoins non couverts) à partir des relais assistantes maternelles et des services PMI lorsqu'il n'y a pas de relais.

2. Créer des classes passerelles ou jardins d'enfants : identifier les territoires pertinents (populations, besoins, contraintes de déplacement) pour installer des lieux d'accueil adaptés aux enfants de moins de 3 ans ; ces lieux d'accueil serviraient de support aux actions de prévention, de mise en œuvre des actions décentralisées (bibliothèque) et d'aide à la parentalité, et disposeraient de personnels compétents.

3. Renforcer la prévention dès la maternité : il s'agit de permettre aux services de PMI de faire de l'information au sein de la maternité dans un cadre formel et conventionnel.

4. Renforcer la formation des assistantes maternelles : les amener à adhérer à un "cahier des charges" de l'accueil des enfants, en intégrant l'accueil individualisé des enfants malades ou handicapés.

5. Promouvoir les contrats enfance et les relais assistantes maternelles : l'idée est d'avoir une politique "petite enfance" coordonnée entre les différents partenaires sur chaque territoire.

6. Promouvoir et développer les réseaux parentalité : identifier et évaluer les actions existantes et leurs effets sur les publics concernés, outil d'information à destination des professionnels et des familles.

7. Proposer du matériel aux assistantes maternelles et aux structures : organisation de collectes, remises en état et prêts (poussettes pour jumeaux, jouets, etc.).

8. Encourager la formation des animateurs : il s'agit là de renforcer la qualité des prestations offertes dans les centres de loisirs sans hébergement, en mettant notamment en œuvre une charte qualité.

9. Evaluer le taux de couverture des services PMI : favoriser l'accès aux services PMI pour le plus grand nombre, notamment dans les cantons mal équipés en médecins. Il est envisagé la création d'une PMI itinérante (consultations de nourrissons itinérantes) pour les publics isolés.

10. Promouvoir un accompagnement de qualité à la scolarité : identifier les associations proposant un tel accompagnement et mettre en place une charte posant les objectifs, les besoins en formation des intervenants de terrain et l'évaluation des actions.

ENFANCE - JEUNESSE - FAMILLE

De la solidarité à la citoyenneté

Le schéma départemental Enfance – Jeunesse – Famille adopté par le Conseil Général se distingue par rapport aux autres départements français. Il englobe les questions de prévention, d'aide à la parentalité et de la jeunesse, en intégrant les spécificités creusoises liées à la dispersion de l'habitat et à l'isolement.

Si la Creuse reste en grande partie épargnée par un certain nombre de difficultés rencontrées dans les grandes concentrations urbaines, elle n'est pas pour autant une île. La compétence en matière d'action sociale que le Département a héritée des lois de décentralisation permet de le mesurer : les familles en difficulté, les carences éducatives, les enfants en danger, tout cela existe aussi en Creuse et c'est le lot quotidien des agents du service de l'Aide sociale à l'Enfance du Conseil Général.

Dans un contexte général où les tentations du "chacun pour soi" sont nombreuses, affirmer que la Creuse est un territoire de solidarité pour sa jeunesse comme pour ses aînés était la volonté première des conseillers généraux. C'est pourquoi le Département, pour répondre à l'obligation légale qui lui est faite de se doter d'un schéma départemental, a décidé d'aller plus loin que ce qui est généralement admis en la matière. La plupart des autres schémas départementaux déjà existants ne prennent en compte que l'aspect protection de l'enfance. Le schéma creusoise, lui, a été bâti sur un concept élargi d'une part à l'aide à la parentalité, ce qui implique une extrême précocité des actions, d'autre part à la problématique globale de la jeunesse.

L'idée de services itinérants

Ce choix stratégique explique une autre particularité du schéma creusoise : il est le fruit d'un partenariat avec les différentes composantes associatives du département. Ce partenariat a permis, au bout d'un an et demi de concertation par le biais d'un comité de pilotage et de groupes de travail, d'entériner les actions proposées et d'associer chacun à leur réalisation. Parmi ces différentes actions, certaines tiennent compte de l'évolution globale des politiques, des directives ministérielles et de problématiques constatées sur tout le territoire national. Mais d'autres sont plus particulièrement adaptées à la réalité creusoise, comme les services itinérants destinés à répondre aux problématiques de transports liées à la dispersion de la population.

Ni France d'en haut, ni France d'en bas, mais Creuse d'ici : avec la mise en place d'un Conseil Général des Jeunes, les collégiens creusoises prendront place sur les fauteuils de l'Hôtel du Département (ici, celui du Président) pour s'impliquer dans les réflexions et décisions concernant leur avenir.



Ces actions sont réparties en trois pôles de compétences : pôle Enfance – Famille, pôle Enfance en danger, pôle Jeunesse (voir par ailleurs). S'y ajoute un quatrième pôle d'organisation qui leur est commun et doit permettre un travail d'échange d'informations et de mutualisation des moyens entre les différents partenaires institutionnels (Justice, Education Nationale, DDASS, Caisse d'Allocations familiales, associations, etc.). Le fil rouge de tout le dispositif sera aussi la construction d'une véritable politique départementale de solidarité par la mise en place de structures territoriales, au plus près des usagers.



Le relais assistantes maternelles de Bourgneuf : un exemple de mise à disposition de nouveaux modes de garde au plus près de la population.

Les trois pôles de compétences seront ainsi reliés car il s'agit d'inscrire l'ensemble des actions dans une continuité, de la naissance à l'âge adulte, avec pour fondement la famille et pour objectif la meilleure intégration sociale. Et parce que l'intégration sociale passe aussi par la citoyenneté, l'une des mesures importantes du Pôle Jeunesse sera la création d'un Conseil Général des Jeunes, qui associera ces derniers aux mesures qui concernent leur avenir.

PÔLE ENFANCE EN DANGER : le refus des ruptures

Le Département veut créer un observatoire de l'enfance en danger. Cet observatoire aurait des missions élargies lui permettant de "passer commande" aux partenaires (Justice, Education Nationale, etc.).

Le placement des enfants reste néanmoins une question centrale, avec la mise en place d'actions visant à combler le déficit de médiation sociale et ainsi à rétablir autant que faire se peut la place et les chances de l'enfant et de sa famille naturelle de se retrouver.

Le service de l'Aide sociale à l'Enfance et ses partenaires souhaitent éviter les ruptures parfois brutales "Enfant – Famille" en mettant en place des outils en amont permettant de consolider les liens familiaux naturels.

L'idée d'un placement modulable introduisant des solutions intermédiaires est particulièrement novatrice, avec notamment la recherche d'une proximité famille maternelle/famille d'accueil permettant des retours à la famille naturelle quand cela est possible. Autre idée : la création de lieux d'accueil "mère – enfant". Le Conseil Général veut développer des lieux adaptés et identifiables par tous, où la compétence des professionnels sera mise au service des usagers et au plus près de ceux-ci.

PÔLE JEUNESSE : prévention, accompagnement et citoyenneté

Le Département se dotera d'un organe départemental de coordination "jeunesse" regroupant l'ensemble des acteurs de terrain. Il sera chargé de mettre en commun les informations et en cohérence les actions, avec une vigilance toute particulière sur la prévention des conduites à risques des adolescents (suicide).

L'accompagnement pour le logement, l'aide à l'insertion, au transport (isolement et éloignement des pôles urbains) vont faire l'objet d'actions spécifiques. La création de filières de formation et la valorisation des pôles de formation existants constitueront un volet spécifique, en partenariat avec le Conseil Régional qui a particulièrement compétence en la matière.

Le Conseil Général, pour sa part, entend adresser un signal fort à la jeunesse creusoise en lui proposant une véritable politique de l'adolescence structurée autour de l'accès à la citoyenneté : continuation des Rencontres pour la Creuse et création d'un Conseil Général des Jeunes qui associera les collégiens aux décisions concernant leur avenir.

Et aussi...

CINQ DE PLUS SUR LE PASSEPORT

Le "Passeport inter - sites" lancé en 2001 avait connu un certain succès. La meilleure preuve en a été donnée par les propriétaires de sites touristiques : les 16 de l'an dernier ont remis ça et 5 de leurs collègues ont rejoint le dispositif en 2002.

Le petit livret vert édité par le Comité départemental du Tourisme proposera une

offre élargie de "prix d'ami" aux Creusois et aux touristes, puisque son principe reste le même : son titulaire et les personnes qui l'accompagnent payent leur première visite dans un des sites à plein tarif, font tamponner le passeport et bénéficient

ensuite de tarifs réduits pour

les visites sur tous les autres sites.

Tiré à 20.000 exemplaires (au lieu de 15.000 en 2001), cet outil de promotion touristique est disponible gratuitement dans les offices de tourisme et syndicats d'initiative.

TENDRE VERS L'IDEAL RURAL

Le succès remporté par les premières assises nationales "Agriculture et développement durable", en octobre 2000, a conduit le Conseil Régional et le réseau IDEAL à renouveler cette manifestation. La 2^{ème} édition aura lieu les 16 et 17 octobre prochain, au centre culturel Jean Moulin de Limoges, et portera sur le thème "Agriculture et Territoires".

Les débats porteront sur un enjeu fort de développement pour notre région : la nécessité d'un dialogue permanent entre acteurs du monde rural, particulièrement entre les agriculteurs et les autres habitants et usagers. Le Conseil Général est partenaire de cette manifestation qui devrait réunir plus de 300 élus, agents territoriaux, agriculteurs, associations et organisations professionnelles.

HABITAT

Des actions sur mesure

Le développement de la Creuse passe par une action forte en matière d'habitat. C'est tout le sens du programme d'actions spécifique porté par le Conseil Général qui a été retenu par l'Etat.

Département "le plus vieux de France", et alors ? Département faiblement peuplé, et alors ? Département aux ressources limitées, et alors ? Alors, on ne laisse pas tomber, surtout quand des signes encourageants apparaissent avec un solde migratoire redevenu positif (recensement 1999).

La Creuse a vocation, aujourd'hui plus que jamais, à être une terre d'accueil pour des populations et des activités nouvelles quand les unes et les autres étouffent dans les grandes concentrations urbaines. Elle a aussi vocation à être une sorte de laboratoire des solutions à élaborer face à la question du vieillissement de la population qui se posera à l'ensemble de la France dans les

années à venir.

Être en capacité d'accueillir les Creusois de demain tout en étant solidaire de ceux d'aujourd'hui, c'est toute la philosophie du programme d'actions spécifique que le Conseil Général avait proposé à l'Etat au printemps dernier et qui a obtenu l'approbation du ministère du Logement fin avril.

La convention "Habitat Creuse" va maintenant pouvoir se mettre en place sous la conduite d'un comité technique coprésidé par le Préfet et le Président du Conseil Général. Elle va concerner l'ensemble du département pour une durée de 3 ans et mobiliser des bonifications des aides habituelles de l'Etat.

Le programme d'actions de la convention "Habitat Creuse" portera



L'habitat creusois est une des clés de la réussite d'une véritable politique d'accueil.

sur les points suivants :

- maintien à domicile des personnes âgées (adaptation des logements à la dépendance) ;
- réhabilitation des bourgs centres avec le concours de l'ANAH (agence nationale pour l'amélioration de l'habitat) ;
- éradication de l'habitat indigne, avec des aides spécifiques de l'Etat et du Département pour aider les communes ;
- renforcement de Guéret dans son rôle de "ville centre" avec des aides bonifiées à la commune et à la com-

munauté de communes (démolition de l'immeuble de Champegaud et construction de nouveaux logements individuels, accroissement des programmes de logements sociaux, etc.) ;

- appui aux projets innovants en matière d'accueil tels que celui de l'association "Traces de Pas" à La Souterraine (accueil de personnes en projet d'insertion, création d'un centre de formation aux nouveaux métiers de l'ingénierie et de l'urgence sociale, etc.) ;
- développement des techniques innovantes en matière de consomm-

EQUAL

Tous ensemble pour l'insertion

Une fois de plus, la concertation et le partenariat payent. La candidature de la Creuse au titre du programme d'initiative communautaire EQUAL a été retenue.

EQUAL : en anglais, égal. Un joli nom pour ce programme européen dont le but est de "constituer un laboratoire de pratiques innovantes et transnationales pour lutter contre les discriminations de toutes natures et contribuer à la création ou à la consolidation d'emplois". EQUAL est financé par le Fonds social européen (FSE) à hauteur de 320 millions € pour la France, avec une moyenne par projet de 600.000 €.

Le projet présenté par la Creuse bénéficiera, lui, du double ! D'un montant global de 2,5 millions €, il recevra une contribution de 50% du FSE qui vient confirmer la pertinence et la cohérence de la démarche (*). La Creuse, terre de solidarité par tradition autant que par nécessité, a

présenté un projet se rattachant au thème "capacité d'adaptation" et qui prévoit de "recenser, valoriser le développement économique de savoir-faire traditionnels relevant du patrimoine industriel et culturel". En clair, il s'agit de s'appuyer sur des actions très ciblées autour de la valorisation du patrimoine. Il y a là une vraie cohérence, si l'on tient compte du travail jusqu'alors réalisé dans le cadre du Pôle d'Economie du Patrimoine, aujourd'hui repris par la création d'un Service du Patrimoine au Conseil Général. Cette cohérence avait d'ailleurs suscité un projet analogue de l'ADHMC (association de développement de Haute Marche Combraille) qui a finalement rejoint le projet départemental.

Là se retrouve d'ailleurs la cohérence

de la démarche : le partenariat entre les différents acteurs locaux. Le PDD (partenariat de développement) en charge du projet a pour chef de file le Conseil Général et compte une dizaine de partenaires : CCI, Chambre de Métiers, Chambre d'Agriculture, lycée agricole d'Aahun, GRETA, Office international de l'Eau, Fédération compagnonnique des Métiers du Bâtiment, ADHMC et Traces de Pas.

Un volet transnational

Sur la période 2002-2005, la réalisation du programme sur le plan national (PDD Herval) comportera 21 actions répondant à trois objectifs : renforcer le lien social pour rompre l'isolement ; renforcer l'appartenance au territoire ; développer l'économie

par une approche collective et solidaire.

Sur la même période, l'application de EQUAL en Creuse concernera également un PCT (partenariat de coopération transnationale) qui réunira la Creuse, la commune italienne de San Antiocho et la députation provinciale espagnole de Teruel. Ce programme appelé CRESANTE - CRE comme Creuse, SAN comme San Antiocho et TE comme Teruel - mobilisera un budget de 572.000 € (dont 240.000 € tirés de Herval) et développera 6 actions elles aussi inspirées par l'insertion, notamment celle en faveur des femmes, et l'accueil de populations nouvelles.

(* Le Conseil Général (485.000 €) et le Conseil Régional (500.000 €) sont évidemment partenaires financiers. ■

Et aussi...

ROUTES : DU NEUF À VASSIVIERE ET LA COURTINE

Alors que la RD13 bénéficie actuellement d'un lifting qui aura notamment permis de consolider la digue de l'étang de La Chapelle Saint-Martial, les deux autres chantiers prévus en 2002 au titre du programme routier d'intérêt départemental vont pouvoir démarrer à la rentrée de septembre.

La RD3, entre Royère et le lac de Vassivière, connaîtra des rectifications de virages et une réfection de la chaussée, pour un montant de 1,5 millions €.

À l'entrée de La Courtine, entre la Liège et la première entrée du camp militaire, la RD982 sera l'objet de travaux qui permettront de mettre un terme aux inondations qui gênaient régulièrement cette portion. D'un montant d'environ 1 million €, ces travaux s'insèrent dans la logique de l'amélioration de l'axe nord - sud du département.

AU SOUTIEN DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Le Conseil Général avait participé financièrement (213.428,62 € pour 35 ha) aux deux premières tranches (en 2000 puis fin 2001) d'extension de la zone industrielle de Guéret qui ont permis l'implantation de l'usine AMIS et l'adaptation des parcelles à ses besoins.



La Communauté de Communes de Guéret - Saint-Vaury vient de lancer un programme de travaux pour une extension supplémentaire de 100 ha, qui permettra à la fois le développement de l'usine AMIS, via notamment la création d'une voirie entre l'entrée du site et la RD940, et l'implantation d'activités nouvelles.

Pour ce programme de 2 millions € hors taxes qui bénéficiera d'aides spécifiques de l'Etat, le Conseil Général apporte 400.000 €, au même titre que le Conseil Régional.



Baignades, jeux, cueillettes et balades à dos de poneys "Haffinger" : c'est Accueil Paysan et c'est à Moutier Rozeille.



Dans un cadre naturel préservé, même l'habitat a retrouvé la chaleur d'antan.

ACCUEIL PAYSAN

Finissez d'entrer

14

**Des vacances à la campagne ?
Chiche ! Créé en 2000,
Accueil Paysan Limousin
propose un réseau
d'hébergements à une clientèle
attirée par le bon air.
C'est aussi et surtout
une nouvelle manière de faire
partager des savoir-faire et
un art de vivre.
Et ça marche,
principalement dans la Creuse.**

"Chabatz d'entrar !" Le vieux slogan patoisant du Limousin aurait pu être celui de l'association Accueil Paysan. Oui, finissez d'entrer ! La campagne vous ouvre les bras. Ses femmes et ses hommes ont des choses à vous raconter, à vous montrer, à partager.

Accueil Paysan est né en 1987, dans l'Isère, sur une idée qui avait encore un peu de chemin à faire : se reposer en étant actif, oublier le quotidien en retrouvant ses racines, couper avec le travail en rencontrant d'autres gens et leur mode de vie. Tout simplement aller au-delà du seul confort de l'hébergement pour respirer les usages autant que l'air pur de la campagne.

"Le gîte est plus qu'un simple hébergement ; il peut être le témoignage d'une culture, celle de la ruralité, un lieu d'échanges, de transmission de savoir-faire", explique Jean-Marie Perrier, responsable régional d'Accueil Paysan. L'idée a fait son chemin, jusque chez nous. Accueil Paysan Limousin a été créé en mars 2000. Au départ, ils étaient 2 adhérents creusois du réseau national. Ils sont aujourd'hui une vingtaine en Limousin, les trois-quarts en Creuse.

**"L'ACCUEILLI DOIT SE SENTIR
BIEN CHEZ NOUS"**

Ils proposent des chambres paysannes, des gîtes, des tables paysannes, des campings à la ferme, des étapes casse-croûte, une structure proposant des randonnées en ânes bâtés, de la vente directe de produits paysans. Certains ont même fait de l'accueil social d'enfants de la région parisienne (Seine Saint-Denis) leur première activité.

"Nos adhérents proposent un accueil caractérisé par les notions d'échange, de convivialité, de simplicité et de respect réciproque. Au-delà du confort matériel, c'est la notion de bien-être qui prime : l'accueilli doit se sentir bien chez nous, pouvoir s'y reposer tout en découvrant notre métier, notre mode de vie et notre environnement, tant naturel que culturel. C'est une offre vaste mais elle correspond aujourd'hui à une demande croissante des citadins et se situe en complémentarité de l'offre touristique déjà existante".

Accueil Paysan ne veut pas créer de concurrence avec les gîtes ruraux. Juste affirmer une spécificité. Elle est maintenant gravée dans le marbre, depuis le dépôt d'un CTE (contrat territorial d'exploitation), en mars dernier. À travers ce contrat avec l'Etat qui vaut aux adhérents une rémunération incitative mais dégressive sur trois ans, tout le réseau creusois d'Accueil Paysan s'est engagé sur deux fronts : la diversification de l'exploitation et le développement d'une fonction pédagogique autour de ladite exploitation. Avec Accueil Paysan, on est aux confins de l'agriculture et du tourisme, deux notions longtemps considérées comme rivales et qui ne le sont pourtant pas. Il s'agit pour l'agriculteur de faire autre chose que son activité première (le plus souvent l'élevage), et de faire en sorte que cette autre chose soit un enrichissement partagé. Le touriste devient "l'accueilli" et cela lui vaut d'être autre chose qu'une tête de bétail, une ligne comptable, une variable de la rentabilité de l'exploitation.

Et ça marche ! Les dossiers de candidatures se multiplient et la vingtaine d'adhérents sera quarantaine à la fin de l'année sur l'ensemble du Limousin, dont environ 25 en Creuse.

Progressivement, Accueil Paysan s'impose dans le paysage du tourisme rural en Creuse. L'association travaille à l'élaboration d'un conventionnement avec la Préfecture pour le classement de ses hébergements. Elle réalise aussi diverses actions de communication comme l'édition d'une plaquette présentant le réseau régional cette année et l'organisation des Marchés Paysans : "De la même manière que pour les choix de séjours, l'évolution de notre société tend vers une plus grande exigence dans le domaine alimentaire. L'organisation de circuits courts de distribution, avec ce qu'ils recouvrent de relations humaines entre le vendeur et l'acheteur, est une réponse à cette demande". Une balade à dos d'ânes ou de poneys, une pêche à l'étang, des vaches dans les prés et un steak "maison" dans l'assiette, quelques fruits rouges cueillis sur pied et la recette d'une confiture, etc. Finissez d'entrer...

Pour tous renseignements sur Accueil Paysan Limousin : 05.55.80.90.70.

Pour tous renseignements sur Accueil Paysan national : 04.76.43.44.83. (mail : info@accueil-paysan.com)



Les ruines de Crozant sont l'objet d'un important chantier auquel contribuent l'Europe, l'Etat, le Conseil Régional et le Conseil Général. Le sauvetage d'un des sites majeurs du département.

Pierre après pierre, le renouveau

Les travaux de la Tour du Renard sont en cours d'achèvement.

À la confluence de la Creuse et de la Sédelle, un site majestueux qui a fait les délices des peintres impressionnistes.



RUINES DE CROZANT

Crozant, dont je vous ai parlé est une belle chose (...). Toutes les fois que nous y sommes, nous crions du haut des tours ruinées votre nom sept fois. Est-ce que vous ne l'avez pas entendu ?..." Non, Eugène Delacroix ne vint jamais peindre à Crozant. Mais les cris de George Sand ne sont pas restés sans écho.

Les impressionnistes ont peint à satiété les ruines de la forteresse médiévale. Armand Guillaumin et Eugène Alluaud en ont même fait leur repaire et contribué à la notoriété de Crozant, qui connut son apogée entre la fin du XIX^e et le début du XX^e. Aujourd'hui, pas un photographe ne sillonnerait la Creuse sans fixer sur la pellicule le dessin à la fois doux et tourmenté d'un paysage rare. Les ruines de Crozant sont une carte postale de la Creuse, presque un emblème.

Mais le temps, patiemment, a fait son œuvre. Sauver Crozant ! Empêcher les dernières pierres de rouler jusqu'à leurs sœurs, jetées dans les eaux par le tremblement de terre de 1606...

Octobre 1997 : date décisive

Les premiers secours sont arrivés en 1994 : les aides du Conseil Régional et du Conseil Général ont permis à la commune d'acquiescer le fleuron de son patrimoine. Trois ans, les mains tantôt dans des ronces "de 3 ou 4 mètres de haut" pour défricher le site, tantôt dans les papiers, et l'étape décisive : le classement des ruines aux Monuments Historiques, en octobre 1997.

Tout se décante alors. Du côté de l'Etat, du Conseil Régional, des crédits n'attendaient que le précieux sésame. "On a enfin pu envisager de sauver le site, explique le maire, Jean Parlebas. Durant toutes ces années, il y avait eu différentes études, certaines sérieuses, d'autres moins. Rien de concret. Moi, je voulais d'abord qu'on puisse visiter les ruines en toute sécurité".

Tour de la Chapelle, Tour du Renard, Tour Collin, contreforts, Tour du Fer à Cheval, Tour Isabelle. Tout ce qui reste des ruines de Crozant fait l'objet d'études, sérieuses celles-là et préalables à un chantier qui tient en un joli mot : cristallisation. La cristallisation, c'est la réponse aux lézardes qui, jour après jour, déchiraient un peu plus les lambeaux de l'ancienne forteresse médiévale. Premiers coups de truelles en 2001. Depuis, la Tour de la Chapelle a été "cristallisée". L'ultime tranche concernant la Tour du Renard sera achevée cet été.

Après les vacances, les appels d'offres vont être lancés pour la Tour Collin et les contreforts. Une dernière étude va s'achever pour les travaux du Donjon carré et de la Porterie.

Pierre après pierre, le renouveau des ruines de Crozant est en cours, grâce à un programme global de travaux de 1,5 M € (plus de 9 MF) inscrit au Contrat de Plan Etat - Région, dans lequel l'Europe et le Conseil Général apportent leur quote-part. Le tout

au meilleur prix pour la commune de Crozant, eu égard à ses ressources et à l'importance du patrimoine en jeu.

Les peintres dans la rue

Crozant revit, les projets fleurissent. Illuminer les ruines, par exemple. En attendant, le 3 août, les peintres de la région de Crozant - Fresselines perpétueront l'histoire locale avec une exposition bien dans la tradition de la peinture de plein air : "Les peintres dans la rue".

Certes, la Creuse n'a plus la violence qui envoûtait les impressionnistes ; l'homme s'est appliqué à en assagir le cours en lui opposant, en aval, le barrage d'Eguzon. Mais la Sédelle se jette encore joyeusement dans sa grande sœur et la presque île hérissée de rocs et de ruines s'impose toujours avec majesté entre Marche et Berry, dans un paysage qui hésite à se faire gorges ou vallée. Crozant n'est pas mort, ses ruines revivent.

Du néolithique à nos jours

Le promontoire formé par la confluence de la Creuse et de la Sédelle est un site défensif qui a favorisé l'occupation humaine bien avant notre ère. Des fouilles archéologiques ont révélé des vestiges datant de 2.500 ans avant JC et attesté l'occupation du site à partir du néolithique.

Crozenc, forme provenant du nom latin de la Creuse (Crosa), témoigne aussi d'une présence à l'époque franque. Le nom du seigneur de Crozant, Gérald, apparaît pour la première fois au X^e s. dans un document écrit qui signale la présence d'une forteresse. Le premier château en pierre, probablement édifié à partir du XII^e s., a pris sa forme définitive au XIII^e s. Il appartenait alors à Hugues X de Lusignan, mais c'est à Isabelle d'Angoulême, veuve de Jean Sans Terre, qu'il doit ses constructions les plus importantes.

Cette puissante forteresse se dressait au sommet de l'éperon rocheux sur 380 m de long pour 25 à 75 m de largeur selon les endroits. Entourée de 1.000 m de remparts protégés par 10 tours (4 côté Sédelle, 6 côté Creuse), l'intérieur était divisé en 3 cours successives. Le château était isolé de l'extérieur par un fossé profond de 8 m et long de 40 m sur lequel s'abaissait le pont-levis.

Sa dégradation commença dès le XIV^e s. : attaqué pendant la Guerre de Cent Ans par le Prince Noir, le château fut défendu victorieusement. La restauration entreprise au XV^e s. à l'initiative du roi Charles VII ne le préserva que provisoirement.

Après les combats des guerres de Religion et son abandon par les propriétaires, la destruction du château fut complétée par le tremblement de terre de 1606. Un acte de vente de 1640 précise qu'il était en ruines, à peu près dans l'état qu'on lui connaît aujourd'hui.

Crozant fit l'objet d'un projet de restauration proposé par l'architecte Paul Lemoine en 1888, à l'instar de ce qui fut alors entrepris pour Pierrefonds, Carcassonne et le Haut-Koenigsbourg (dessins visibles au Musée de Guéret). Il n'en fut malheureusement rien.

Plusieurs fois revendu, le site est devenu propriété de la commune en 1994 grâce à des subventions du Conseil Régional et du Conseil Général.

Et aussi...

OBJECTIF PREBENOIT : DES VACANCES FUTEES

L'abbaye cistercienne de Prébenoit, aux portes de la Creuse et à la limite sud du Berry, fait l'objet d'une restauration et d'une mise en valeur patiente et acharnée de l'association "Objectif Prébenoit", aidée par le Conseil Général, le Conseil Régional, l'Etat, l'Europe et, bien sûr, la commune de Bétête. À la fois site touristique, culturel et archéologique, Prébenoit propose des visites guidées, expositions, conférences, randonnées, stages artistiques, marchés fermiers et artisanaux, concerts et veillées, un centre de loisirs et une école de pêche, etc. À Prébenoit, il y a tout pour des vacances intelligentes, même des possibilités d'hébergement sur place. Et comme on en est aux compliments, on ne manquera pas de souligner que la plaquette éditée par "Objectif Prébenoit" propose une carte de la Creuse qui invite le touriste à visiter d'autres sites, photos à l'appui. Si ça ne s'appelle pas vouloir travailler en partenariat...

Renseignements au 05.55.80.78.91 ; mail : abbaye@prebenoit.com



LA BIBLE DES SITES PROTEGES

Dans la collection "Les sites protégés du Limousin", un volume consacré à la Creuse vient d'être publié par les éditions Pulim, grâce au concours financier de l'Europe (programme Leader), de l'Etat (direction régionale de l'environnement) et du Conseil Général de la Creuse.

Patrimoine paysager, historique ou légendaire : les 40 sites protégés du département sont présentés dans cet ouvrage avec force détails. Une véritable bible pour les amoureux de la Creuse.

"Les sites protégés du Limousin : la Creuse", éditions Pulim, 16 €, en librairie.

Et aussi...

"JAZZ À LA SOUT" EN TENUE D'ÉTÉ

Le festival "Jazz à La Sout", c'est pour cet automne (25 octobre - 2 novembre). En attendant, l'association organisatrice propose de se mettre en tenue d'été le 27 juillet, à partir de 21h00, sur la place Emile Parrain à La Souterraine, avec deux formations aux styles très différents.

Les amateurs de jazz redécouvriront Clovis et son quartet en première partie de soirée. Et les nostalgiques de l'émission télévisée "La classe" vérifieront que l'amuseur est aussi un instrumentiste de talent.

Suivront les musiciens du groupe SNOB : "Société nationale des oreilles bouchées", tout un programme. C'est pas prétentieux, c'est du jazz - funk efficace. Et leur spectacle intitulé "Paul K." est fait pour bouger fort, pas pour sautiller menu.

HOMMAGE AUX GRAVEURS TCHÈQUES

Créée en 1991, l'association Artémis s'applique à faire (re)découvrir l'art méconnu de la gravure. Chaque année depuis 1995, elle organise un salon d'été consacré aux artistes d'un pays. Après la Hongrie l'an dernier, le millésime 2002 de l'exposition "Graveurs du monde" rendra un hommage particulier aux créateurs contemporains tchèques. En partenariat avec Bohémia Magica, l'association proposera quelque 80 œuvres de 17 artistes dans l'immense salle du premier étage de l'école primaire de Crocq. Parallèlement à "Graveurs du monde", Artémis propose également un "Événement associé",

au lieu-dit Laval, avec des gravures, peintures, poteries, plexi et objets en cristal, notamment d'artistes régionaux.

Du 21 juillet au 15 août, tous les jours de 15h00 à 19h00, à l'école primaire de Crocq et à Laval (Crocq) ; entrée : 3 € (gratuit jusqu'à 12 ans) ; concert d'improvisation au violoncelle par Louise Chirinian le vendredi 26 juillet, à 21h00.

VOIX D'ÉTÉ EN CREUSE

Voyage au chœur du monde

La 17^{ème} édition du Festival des Voix d'été en Creuse proposera la rencontre avec des artistes du monde entier, venus des Aurès, de Russie, d'Arménie, de Bolivie ou encore d'Iran.

La tradition est désormais bien établie : en plein cœur de l'été, au plus profond de la Creuse, des voix invitent au voyage. On les appelle les "Voix d'été en Creuse" et elles se feront entendre du 18 juillet au 13 août pour la 17^{ème} fois.

Organisatrice de ce festival, l'ADIAM 23 (association départementale pour l'information et l'animation musicales) a gagné un public averti depuis plusieurs années. En proposant une nouvelle fois un plateau d'une grande diversité, elle s'applique à élargir un peu plus le spectre de la curiosité et de la découverte. Le programme du récital d'ouverture est, à lui seul, un excellent résumé de l'esprit universaliste du festival. La "Nuit des Voix" proposée dans la magnifique abbaye de Bénévent-l'Abbaye fera résonner la tradition de la poésie populaire chantée des paysans berbères de l'Aurès, avec Houria Aïchi ; puis Aruna Saïram nous emmènera dans l'Inde du Sud la plus traditionnelle, avant que Anne-Marie Lablaude Vellard ne nous invite à

remonter le temps jusqu'aux répertoires médiévaux. Les six autres récitals du festival des "Voix d'été en Creuse" seront autant de sonorités différentes et toutes identiques pourtant, en ce qu'elles expriment l'irréductible patrimoine des humanités du monde entier. Car, changent les instruments, les rythmes et la couleur de la peau, de l'Inde à la Bolivie, de l'Arménie à la Crète, de la Russie à la Méditerranée, partout l'on chante l'amour, la joie et la douleur de vivre.



Le chœur Moussorsky de l'opéra de Saint-Petersbourg sera la vedette du récital de clôture, le 13 août, à l'abbatiale Sainte-Valérie de Chambon-sur-Voueize.

Sept lieux, sept dates

18 juillet abbaye romane de Bénévent-l'Abbaye : Nuit de la voix avec Houria Aïchi (chant berbère des Aurès), Aruna Saïram (chant indien) et Anne-Marie Lablaude Vellard (chant sacré médiéval).

22 juillet église romane d'Ahun : Trio iranien avec Darius Talaï, Ali Reza Ghorbani et Djamchid Cheminrani.

26 juillet jardins de la Commanderie de Bourgameuf : Chants de l'Arménie ancienne, avec Françoise Atlan et les solistes de l'ensemble Goussan d'Arménie.

29 juillet église romane du Monteil au Vicomte : Chant et musique crétois du Trio Erotokritos, avec Harilaos Papadakis, Manolis Liapakis et Jean-Philippe Chassagne.

8 août église du Château de Felletin : Chants boliviens, avec Luzmila Carpio.

10 août église romane d'Ars : Chants polyphoniques des Alpes méridionales de Corou de Berra, avec Michel Bianco, Joël Berthelot, Marie Foessel, Primo Francoia, Françoise Marchetti et Paolo Pani.

13 août abbaye Sainte-Valérie de Chambon-sur-Voueize : Chants classiques et traditionnels russes, avec le Chœur Moussorsky de l'opéra de Saint-Petersbourg.

Horaires et tarifs :

tous les récitals ont lieu à 21h00 ; entrées : 14 €, tarif réduit : 6 € (scolaires, étudiants, chômeurs, Rmistes), collectivités 10 €, enfant de moins de 10 ans 1 €.

Renseignements et réservations : par correspondance à l'Office de Tourisme des Monts de Guéret, avenue Charles de Gaulle, 23000 GUÉRET (joindre un chèque à l'ordre de l'ADIAM) ou par téléphone (05.55.52.14.29) ; possibilités de réserver sur place en s'adressant aux offices de tourisme du secteur.

FESTIVAL DES ARTS

Les clins d'œil de La Souterraine

Sculpture, musique, convivialité : le Festival des Arts de La Souterraine mélange les genres avec bonheur. 2002 confirme ce goût du plaisir en invitant aux clins d'œil.

Ils tapent sur de la pierre ou des tambours, en cadence ou en rythme. Ils "tapent" des images ou "se tapent la cloche". Sculpture, musique, photo, expos et agapes diverses constituent le menu du Festival des Arts de La Souterraine, 6^{ème} du nom et toujours fidèle à sa philosophie d'origine : permettre l'expression de toutes les formes artistiques dans un mélange de créativité et de bonne humeur. Tout ce beau monde tape avec d'autant plus de plaisir que cela ne fait de mal à personne, au contraire. La création peut n'être pas douleur mais joie, n'être pas égocentrique mais partagée. Elle se regarde et se touche, fait parler voire chanter. Et mérite bien le thème de l'édition 2002 : "Clin d'œil". La création est maintenant bel et bien inscrite dans l'horizon du Pays de La Souterraine ; les communes engagées dans l'aventure en gardent même durablement la trace, puisque les œuvres réalisées leur sont acquises en échange de leur subvention. Ainsi se dessine un paysage nouveau aux carrefours des villes et villages. Le Festival des Arts fait battre le cœur des amateurs d'arts et autres béotiens depuis quelques jours. Vous aimez la musique ? Vous en aurez et découvrirez la sculpture. Vous aimez la peinture ? Vous en aurez et découvrirez la photographie. Courez-y vite, le programme est varié et riche à souhait.



Soirée reggae le 20 juillet, avec Seyni et Rootsaba à l'Espace de l'Ecluse.



Le repas - concert de clôture incarne l'esprit convivial du Festival des Arts. Chaude nuit en perspective le 24 juillet.

Des arts tous azimuts

Concerts : 11 juillet, Atuntaqui (musique sud-américaine) : concert jeune public à 15h00 à La Souterraine (salle des fêtes rue du Coq) et tout public à 21h00 à Noth (domaine de La Cazine) ; 12 juillet, 21h00, Chico Loco (musique actuelle et chanson) à Saint-Sébastien (salle des fêtes) ; 20 juillet, 21h00, Seyni et Rootsaba (reggae yankadi) à La Souterraine (Espace de l'Ecluse) ; 24 juillet, 19h30, Mary Lou (country-folk) pour le repas-concert de clôture à La Souterraine (place d'Armes).

Expos : Tous les jours, de 14h30 à 18h30, salle du lycée Raymond Loewy : acryliques et huiles de Delphine Fernique, artiste parisienne très portée sur le nu ; huiles et pastels de Charles Mingant, dont l'aventure picturale navigue aux confins de l'abstraction ; céramiques de François Jarlov. Les mercredi, jeudi, vendredi et samedi, à la bibliothèque René Chatreix : photos de Serge Don Marino, pour rendre l'atmosphère des concerts et autres festivals.

5^{ème} rencontre de sculpture : Quatre artistes travaillent tous les jours devant le public sur la place d'Armes de La Souterraine et exposent leurs œuvres dans la crypte (14h30 à 18h30). Les clins d'œil du festival en granite, en calcaire, en bois ou en métal de Stéphane Dufresne, Ludovic Thonnet, Loïc Ladame et Philippe Gourier.

Renseignements et réservations : Office de Tourisme du Pays Sostranien (05.55.63.10.06) ou encore au 05.55.63.14.60 et au 05.55.63.97.78.

Et aussi...

LES ARTISTES EN LEUR BERCEAU

Depuis Claude Monet, invité par Maurice Rollinat et qui ouvrit la voie à Maillaud, Osterlind, Henry-Laurent, Chéreau, Surtel, Devarenes, etc, plus de cinq cents peintres ont trouvé leur inspiration sur les sites de Crozant et Fresselines. Avec passion et énergie, Gaston Thiery s'en est fait le continuateur via l'association "Les Amis de Fresselines, Village d'Artistes" en 1990 et un regain d'activités amenant à la création du "Centre artistique des peintres de la Vallée de la Creuse".

Inauguré en 1998, cet espace propose chaque année une grande exposition estivale. Celle de 2002 invite à une rétrospective sous le titre "Regard sur 100 ans de peinture en Val de Creuse", avec des œuvres de Hareux, Detroy, Guillaumin, Madeline, Coucy, Alluau, Juste, Osterlind, etc. Voir aussi "l'Espace du Mémorial", qui retrace les vingt années passées à Fresselines par le poète Maurice Rollinat, ainsi que le séjour de Claude Monet.

Jusqu'au 8 septembre, tous les jours de 15h00 à 19h00, au centre artistique de Fresselines (allée Fernand Maillaud, 05.55.89.27.73.) ; entrée 1,7 €.

LA FIESTA EN TERRASSE

"Tout ce qui invite à ne pas rester assis". Tel est le slogan volontairement paradoxal des Terrasses musicales organisées depuis cinq ans par l'Office de Tourisme du Pays des Eaux Vives (Bénévent - Grand-Bourg), avec le soutien du Conseil Général et du Conseil Régional.

"Chez Yoyo" (Bénévent), à la plage de Châtelus-le-Marcheix ou encore au restaurant "Un air de famille" et à Marsac, la musique vient vous chercher à l'heure du repas ou d'un apéro qui traîne en longueur. Avec du rock, de la chanson française, du jazz, de la java ou encore une soirée irlandaise.

Entre le 12 juillet et le 22 août, une dizaine de dates sont proposées à ceux qui pensent que la musique est le ferment d'un lien social renforcé.

Renseignements à l'Office de Tourisme du Pays des Eaux Vives : 05.55.62.68.35.

Et aussi...

LE PLAISIR DE SE PERDRE



J.P. GRATIEN

Cinq kilomètres de dédales sur 22.000 m² de végétation soigneusement entretenue au pied des Monts de Guéret. Créé en 1996 à l'initiative d'un organisme aujourd'hui disparu (Job Espoir) et ouvert au public pour la première fois durant l'été 1998, le Labyrinthe Géant de Guéret est devenu un site incontournable.

Organisé comme un grand jeu, on s'y promène, on s'y perd aussi, à la recherche des réponses aux énigmes proposées à chaque visiteur, grand ou petit. Le site comprend également des jeux de société géants, un jardin d'enfants, un coin pique-nique, etc.

Tous les jours durant l'été, de 13h30 à 19h30 (dernières entrées à 18h30), route de Bourganef (06.24.47.37.02.); entrées : adultes 5 €, moins de 12 ans 3 €, moins de 6 ans gratuit.

20

DE JOUR COMME DE NUIT

Une centaine d'œuvres, anciennes ou contemporaines, une tapisserie tissée en public (hommage rendu cette année à Victor Hugo sur une création de Jean-René Sautour-Gaillard) : l'exposition d'été de l'hôtel de ville d'Aubusson vaudra le détour. L'Office de Tourisme d'Aubusson propose d'ailleurs son traditionnel "Parcours des couleurs", formule économique pour découvrir la Maison du Tapisserie, l'exposition de l'hôtel de ville et celle du Musée départemental. Mais l'Office de Tourisme propose également des activités très diverses : brocantes, spectacles équestres, marché aux produits régionaux. On notera aussi les visites guidées nocturnes du centre historique d'Aubusson et la grande braderie de la mi-août (le 14) qui permettra de faire des affaires de l'après-midi au cœur de la nuit. Renseignements à l'Office de Tourisme d'Aubusson (05.55.66.32.12.).

FESTIVALS DU CONTE

Quand la Creuse (se) raconte des histoires

8ème Festival du Conte de Vassivière, Sortilèges de la Pleine Lune des Monts de Guéret et autres soirées contées rythmeront l'été creusois de belles histoires.

"M" a parole ! Huit ans déjà... " Les organisateurs s'en étonneraient presque. Huit ans de tchatche, de bagout, bavardages et autres palabres. Convaincre financeurs et partenaires. Séduire le public, amateurs avertis ou simples touristes égarés dans le dédale des mots. Mots amers loin de la mer, sur les plages vertes de Vassivière. Mots doux d'août, sur les tréteaux du Plateau aux mille sources de rencontres. Huit ans déjà et le Festival du Conte de Vassivière est devenu le rendez-vous de tous ceux, chaque année plus nombreux, pour qui été rime avec oralité. Et convivialité. L'ancestrale tradition renaît d'un feu jamais totalement éteint. "Le premier Festival avait duré 5 jours. Cette année, il s'étalera sur 9. En 2001, nous avons rempli les salles à 94%, avec 91% de réservations". Jean-Louis Bordier, l'initia-

teur du Festival, verbe maîtrisé et convaincant. Parole ! Vassivière va bien. Et Vassivière s'internationalise.

LE GOÛT DU "RACONTAGE"

"Paroles du Québec", c'est la nouveauté de 2002, du 17 au 25 août. C'est la concrétisation d'un protocole de collaboration signé avec Marc Laberge, président fondateur du Festival interculturel du Conte de Montréal. Convaincus, le gouvernement du Québec et les ministères de la Culture et de la Jeunesse et des Sports français. Fidèles, le Conseil régional du Limousin et les conseils généraux de la Creuse et de la Haute-Vienne. Et renforcé de plus de 50%, le budget du Festival, qui prévoit désormais de s'enrichir chaque année de la présence d'un pays étranger. Nos cousins du Québec ouvriront donc le

La journée du festivalier

Les p'tites zoreilles : pour les extrêmement petits (de 18 mois à 3 ans), trois spectacles gratuits à Auphelle, Nedde et Le Villard, où les artistes jouent avec les mots et les mains pour que les enfants ouvrent grand leurs yeux et leurs zoreilles.

Après-midi contes : "Paroles du Québec" à Beaumont-du-Lac les 18, 19, 20 et 21 août, à 14h30. Premiers pas vers l'aventure contée de chaque journée.

Scènes ouvertes : Tous les jours, de 16h30 à 17h00 (sauf lors des journées professionnelles des 22 et 23 août), et gratuites. Sur l'île, à l'ombre de l'Arbre aux Contes, chaque conteur dispose d'une dizaine de minutes pour séduire. Scènes ouvertes, scènes de découverte.

Les rendez-vous contes : Tous les jours de 17h00 à 17h30, les artistes vous font saliver avant leur spectacle du soir.

Les apéros contes : Chaque soir à 19h00, pendant une heure, il s'en raconte au coin du zinc du village vacances de Broussas ! À l'heure où les gens de bonne compagnie ont envie de glisser en pente douce vers les soirées spectacles.

Les veillées spectacles : Tous les soirs à 21h00 autour du lac, à Royère, Beaumont, Pallier, Faux-la-Montagne, Saint-Martin, Féniers ou encore sur l'île de Vassivière, des spectacles venus de tous horizons : France, Québec, mais aussi Liban, Italie, Côte d'Ivoire. Et cette année, certains soirs, le choix entre deux spectacles.

Les cabarets contes : Tous les soirs à partir de 23h00, au Villard, quand l'eau du lac a cessé ses clapotis, une petite heure pour que les mots vous accompagnent au bout de la nuit.

Organisation : Fédération des Œuvres Laïques de la Creuse, tél. : 05.55.61.44.10. **Renseignements, réservations, billetterie, hébergement** : Maison de Vassivière, tél. : 05.55.69.76.70 ; mail : ot.vassiviere@wanadoo.fr



Sous l'Arbre aux Contes de l'île de Vassivière, comme sous l'arbre à palabres africain... Le conteur Marc Laberge et ses collègues québécois marqueront l'édition 2002.

DANIELLE BÉCARD



bal. Ils ont retrouvé depuis quelques années le goût du "racontage", héritage lointain des pionniers du XVIII^e siècle. "Christ !" (prononcez criiis en roulant le r). "Tabernacle !" (prononcez comme vous pouvez). Avec cet accent qui est une gestuelle à lui tout seul, sept artistes viendront dire leurs mots, les mélanger aux autres : français, italiens, ivoiriens ou libanais.

Des scènes ouvertes aux apéros contes en passant par l'Arbre aux Contes de l'île, l'édition 2002 saura être fidèle à l'esprit de convivialité qui l'anime depuis huit ans. Mais comme Vassivière grandit et sait qu'on peut aussi se payer de mots, le Festival ouvrira durant deux jours un "workshop" (en anglais, juste pour taquiner les amis québécois), autrement dit un marché destiné en priorité aux programmeurs de spectacles qui pourront découvrir les nouveautés du genre.

Des mots çà et là

Des balades et autres soirées contées, il y en aura un peu partout dans le département durant l'été ; renseignez-vous auprès des offices de tourisme.

Notez toutefois les rendez-vous des Jardins de La Spouze, chez René Bourdet à La Celle-sous-Gouzon : chaque jeudi, conteurs, chanteurs et musiciens s'y relaient jusqu'au 15 septembre. On peut aussi participer à l'atelier théâtre animé par René Bourdet et Jean-Claude Bray, le mardi soir, jusqu'à fin août. Renseignements au 05.55.62.20.61.

Un été de "Sortilèges"

Huit ans aussi. Le Festival de contes "Sortilèges de la Pleine Lune", cousin de Vassivière. Avec ses différences : un calendrier étalé sur tout l'été et des interventions en milieu scolaire le reste de l'année. Avec son point commun, la reconnaissance traduite par un raccourci : on dit "Les Sortilèges" et l'on sait de quoi il est conté.

Huit ans et toutes leurs dents. Depuis 2001, "Les Sortilèges" ont trouvé un lieu pour partager les émotions fortes avec petits et grands : le parc animalier des Monts de Guéret "Les loups de

Chabrières". La programmation 2002 donne la parole à des conteurs limousins, mais aussi basque ou gabonais. Contes et légendes des quatre coins du monde. Paroles jouées tantôt l'après-midi en balade dans la forêt de Chabrières, tantôt le soir au cœur du parc animalier, à deux pas des loups.

Un rendez-vous chaque mardi, du 9 juillet au 27 août.

Renseignements et réservations : Office de Tourisme des Monts de Guéret Tél. : 05.55.52.14.29. Tarifs : après-midi 3,5 € ; soirée : adultes 6 €, moins de 12 ans 3,5 €.



Inauguration du parc animalier en juin 2001 avec le conteur canadien Mike Burns.

Et aussi...

TABARD AU CHÂTEAU DU MAZEAU

Un atelier de tapisseries vu à travers ses archives, c'est une opportunité exceptionnelle. Elle est proposée en juillet et août, au château du Mazeau, à Peyrat-la-Nonière, avec l'exposition consacrée aux archives de la Manufacture Tabard.

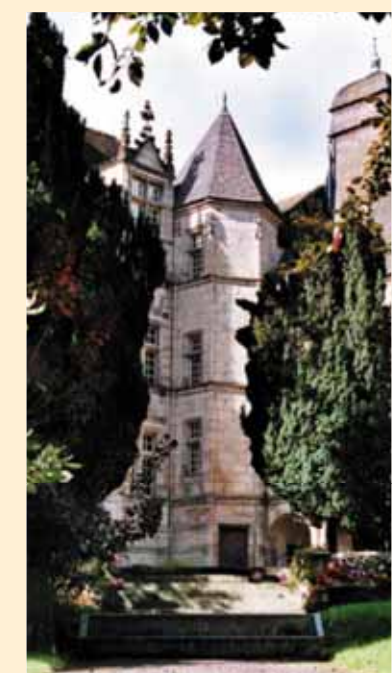
En 1983, lorsque la Manufacture Tabard, créée en 1869, dut cesser définitivement son activité, le Musée départemental de la Tapisserie d'Aubusson put sauvegarder les archives imprimées et photographiques, ainsi que des cartons, modèles de tissages. Ce précieux fonds documentaire a déjà permis de présenter l'exposition en 1994 aux Archives départementales, en 1996 au Musée et en 1997 à l'Ecole nationale des Arts décoratifs. C'est sa version enrichie de documents et dessins qui est présentée cet été.

En juillet et août tous les jours, de 14h30 à 19h00, château du Mazeau (Peyrat-la-Nonière) ; entrées : adultes 3 €, moins de 15 ans 2 €, moins de 8 ans gratuit.

BIENVENUE AU CHÂTEAU

Des visites guidées, des balades contées, du VTT en randonnée ou sur les pistes de descente du Maupuy, des randonnées pédestres ou encore la découverte du milieu forestier de Chabrières : les activités estivales proposées (et encadrées) par l'Office de Tourisme des Monts de Guéret sont très variées. Petit cliin d'œil égoïste du Magazine de la Creuse : les visites guidées de Guéret permettront de découvrir que l'Hôtel des Moneyroux, un des plus beaux bâtiments de la ville et siège du Conseil Général, n'est pas une forteresse mais un lieu ouvert, aux Creusois et aux touristes.

Renseignements et réservations : Office de Tourisme des Monts de Guéret, 1, avenue Charles de Gaulle, 05.55.52.14.29.



21

Et aussi...

DES NOTES AU CŒUR DE LA TAPISSERIE

Le festival de musique d'été d'Aubusson "Musique au cœur de la tapisserie" n'aura jamais aussi bien porté son nom que cette année, puisque l'exposition estivale du musée s'intitule "Le salon de musique".

L'association des Amis de l'Orgue d'Aubusson, qui participe également à "Orgues en Marche", propose un plateau de grande qualité entre le 21 juillet et le 14 août. Outre les récitals de l'organiste Pierre Méa (21 juillet), de ses stagiaires (28 juillet) et de Jean Dekyndt (11 août) à l'église d'Aubusson, le public pourra assister aux concerts suivants : Ensemble baroque de Limoges le 31 juillet (21h00, église de Felletin) ; Michèle Delfosse (clavier) et Jacques Vandeville (hautbois) le 4 août (17h30, prieuré de Saint-Avit-de-Tardes) ; Octuor de France le 7 août (21h, abbaye de Lupersat) ; Louis Mazetier (piano) le 14 août (18h30, musée de la Tapisserie).

Renseignements et réservations au 05.55.66.32.12.

HURLER (DE PLAISIR) À LA BELLE ÉTOILE



"Les loups de Chabrières" : une visite incontournable pour petits et grands désireux de comprendre l'histoire des relations homme-loup et d'observer cet animal dans son environnement naturel. Pour les lève-tôt, il est même possible de participer aux sorties "Les loups à l'aube", chaque dimanche à partir de 4h30, jusqu'au 25 août. Le parc animalier est aussi le lieu d'implantation de l'Observatoire astronomique des Monts de Guéret, qui propose des soirées diaporama et observations au fameux télescope T450, chaque jeudi à partir de 21h00. À noter le grand rendez-vous de la "Nuit des Étoiles", le vendredi 9 août, à partir de 21h00.

Renseignements et réservations au 05.55.81.23.23 ; entrées au parc animalier : adultes 7€, enfants 6€.

ORGUES EN MARCHÉ

Suivez les vents

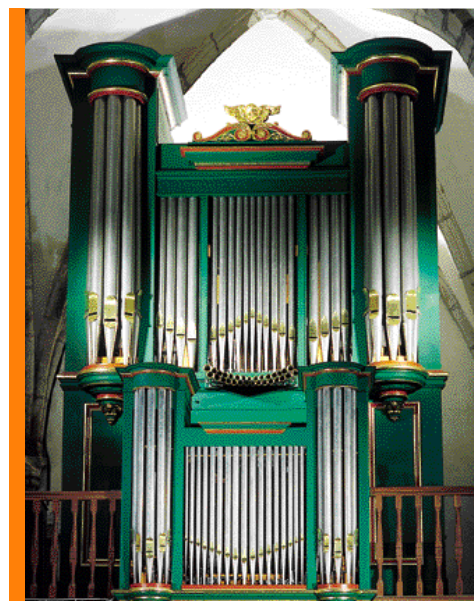
Aubusson, Bourgneuf, Guéret, Felletin, Vallière, etc. La Creuse possède un important patrimoine d'orgues. Faites le tour cet été, avec le Festival "Orgues en Marche".

Généralement apparentée aux rendez-vous liturgiques, l'orgue est pourtant un instrument d'origine profane qui est la propriété des communes ou de l'Etat. En Limousin, le recensement des orgues effectué dans les années 80 a permis de mettre en valeur une cinquantaine de pièces, dont 12 en Creuse. Dans le même temps, des associations ont vu le jour un peu partout et se sont appliquées à multiplier les rendez-vous avec le public.

Ces énergies ont su se retrouver l'année dernière pour créer un programme et une promotion concertés sous le titre "Orgues en Marche" : animations autour des principaux orgues du département, édition d'une plaquette de présentation et récitals. Cette opération a été reconduite cette année et trouvera son... point d'orgue cet été, avec une programmation très dense entre le 21 juillet et le 24 août.

AVEC LE FESTIVAL D'AUBUSSON

Parmi les associations des Amis de l'Orgue, celle d'Aubusson n'est pas la moins active. Elle organise cette année la 15^{ème} édition de son festival de musique d'été "Musique au cœur de la Tapisserie", du 21 juillet au 14 août, qui constituera un des temps forts du



L'orgue de Guéret, caractérisé par ses couleurs resplendissantes : les camaïeux d'or, de vert et de rouge du buffet ne font pas oublier que cet instrument est le seul du département à disposer de trois claviers.

festival "Orgues en Marche" tout en y ajoutant un stage sous la direction de Pierre Méa et sa propre programmation musicale (voir par ailleurs "Et aussi..."). Suivez les vents des orgues creusois cet été : ils vous porteront au cœur d'un patrimoine d'une richesse insoupçonnée.

Tous les tuyaux

Dimanche 21 juillet : 17h30, Aubusson, récital Pierre Méa : Bach, Mendelssohn, Alain Durufflé, Cochereau (renseignements Amis de l'Orgue : 05.55.66.32.12.). 21-28 juillet : Aubusson, stage dirigé par Pierre Méa (renseignements Amis de l'Orgue : 05.55.66.32.12.).

Mercredi 24 juillet : 15h00, visite et concert - découverte de l'orgue de Bourgneuf (renseignements Office de Tourisme : 05.55.64.12.20.).

Jeudi 25 juillet : 17h00, découverte de l'orgue de Guéret (renseignements Amis de l'Orgue : 05.49.48.19.18.).

Dimanche 28 juillet : 14h00, portes ouvertes sur l'orgue d'Aubusson ; 17, récital des stagiaires de Pierre Méa (renseignements Amis de l'Orgue : 05.55.66.32.12.).

Dimanche 11 août : 17h30, Aubusson, récital Bernard Soustrot : Mouret, Bach, Vivaldi, Haendel (renseignements Amis de l'Orgue : 05.55.66.32.12.).

Mercredi 21 août : 15h00, visite et concert - découverte de l'orgue de Bourgneuf (renseignements Office de Tourisme : 05.55.64.12.20.).

Vendredi 23 août : 17h00, visite du Salon de Musique et découverte de l'orgue de Felletin (renseignements Office de Tourisme : 05.55.66.54.60.).

Samedi 24 août : 20h30, Guéret, récital Odile Aurengo : musique d'Espagne et des Pays-Bas (renseignements Amis de l'Orgue : 05.49.48.19.18.).

FESTIVAL DE FOLKLORE

Le monde entier danse à Felletin

10 nations seront au rendez-vous du festival de folklore de Felletin, du 7 au 11 août, pour dire les valeurs de paix et d'amitié entre les peuples qui sont les fondements de cette manifestation.

Depuis le 8 août 1978 et une soirée organisée par le Comité des Fêtes de Felletin, que de chemin parcouru ! Le Festival international de folklore est né de cette affiche d'un jour à laquelle deux groupes venus de Grèce et de Pologne avaient participé. Aujourd'hui s'ouvrent vraiment "Les Portes du Monde" (nom adopté par le Comité des Fêtes depuis l'année dernière) et le rendez-vous felletinois est inscrit en lettres d'or dans le calendrier du CIOFF (conseil international des organisateurs de festivals de folklores et d'arts traditionnels) depuis 1990. Cette reconnaissance n'a jamais entamé l'ardeur des organisateurs qui s'appliquent chaque année à proposer un plateau sans cesse renouvelé et toujours en prise avec la philosophie des premiers jours : promouvoir les notions de paix, de tolérance et d'amitié entre les peuples. Du 7 au 11 août, le 25^{ème} anniversaire du festival "Danses et musiques du Monde" verra pas moins de 10 nations montrer leurs danses, exprimer leur culture et découvrir celles des autres : Bolivie, Chine, Cuba, Equateur, Niger, Roumanie, Russie, Trinidad et Tobago, Vietnam, et bien sûr France. Une Coupe du Monde, mais sans vainqueur ni vaincu.

Le festival sera, par ailleurs, marqué par un événement exceptionnel : la présence de la chanteuse bolivienne Luzmila

Carpio. Celle que l'on décrit comme "L'impératrice inca à la voix soleil" se produira à deux reprises, les 8 et 9 août, accompagnée du Chœur des femmes de Potosi (Bolivie). À ne manquer sous aucun prétexte.



Le soleil cubain avec Maraguán : ivresse, vitalité et sensualité.



Le Grand Ensemble de l'Orient, province d'Anhui (Chine), une des plus prestigieuses troupes chinoises.

Demandez le programme

Mercredi 7 août : 16h00, défilé et accueil à la mairie, ouverture officielle du Festival ; 21h00, "Les portes du Monde", panorama avec tous les groupes.

Jeudi 8 août : 17h00, ateliers danses et dessins du monde ; 17h30, concert Luzmila Carpio à l'église du Château ; 21h00, "Couleurs épicées" avec Niger, Equateur, Chine et Réunion.

Vendredi 9 août : 10h00-12h00, marché du terroir ; 14h30, matinée avec 4 groupes (Cuba, Vietnam, Equateur, Russie) ; 17h00, défilé en ville ; 21h00, "Folk Story" avec Luzmila Carpio, Bolivie, Roumanie et Trinidad et Tobago.

Samedi 10 août : 17h00, ateliers danses et dessins du monde ; 17h30, concert des chœurs de Baryché à l'église du Moutier ; 21h00, "Rêves d'ailleurs" avec Vietnam, Russie et Cuba.

Dimanche 11 août : 11h00, messe avec les groupes à l'église du Moutier ; 12h00, repas vietnamien ; 15h00, ville en fête, animation autour de l'artisanat du monde ; 21h00, "Final des nations" avec Chine et Trinidad et Tobago.

Renseignements et réservations : Association "Les Portes du Monde", place Quinault, 23500 Felletin (tél. : 05.55.66.43.00.) ; tous les spectacles de danse seront donnés à la salle du gymnase municipal.

Et aussi...

DES PINCEAUX ET DES PLANTES

L'Office de Tourisme de Mérinchal propose chaque été, au château de la Mothe, une exposition de peintures. Celle de 2002 propose une rétrospective des 10 années d'expositions, du 28 juillet au 25 août, de 14h00 à 18h00. Et comme Mérinchal s'est également fait connaître pour ses "Floréales" (en mai dernier), des "Après-midi en herbe" sont proposés chaque mercredi aux enfants et à leurs familles, pour découvrir les jardins aux plantes médicinales et aromatiques.

Renseignements à l'Office de Tourisme (05.55.67.25.56.).

"APROART" PROPOSE DU RÊVE

Pour son 5^{ème} salon d'art et d'expression contemporaine, l'association APROART a réuni 20 artistes peintres et sculpteurs et plus de 200 œuvres sur un thème : le rêve. Par ces temps de sacrifices quotidiens au pragmatisme, c'est un programme dont on aurait tort de se priver. Et comme le disent les responsables de l'association : "Nul besoin de s'y connaître, il suffit de se laisser guider par ses sensations".

Jusqu'au 6 septembre, tous les jours de 14h00 à 19h00, Esplanade Charles de Gaulle, place Maurice Dayras à Aubusson.

AU PAYS DE L'ARBRE ET DES EAUX VIVES

L'été 2002 au Pays des Eaux Vives, c'est une programmation extrêmement dense, avec des randonnées, des rendez-vous pour chineurs, les incontournables terrasses musicales (voir par ailleurs) et le non moins incontournable "Festival de l'Arbre et de l'Eau" d'Arrènes.

Randonnée le matin, spectacles de rues d'artistes professionnels l'après-midi et son et lumière en soirée : sur le thème de "La Belle au Bois dormant", ce 21 juillet enchantera les amateurs de spectacle vivant.

Renseignements et réservations au 05.55.62.64.64. ; entrées : après-midi 2€, soirée 3€.



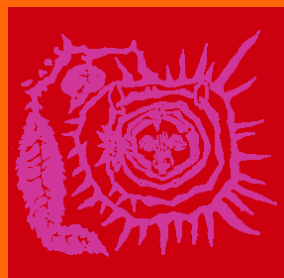
La musique et la tapisserie
du XVII^{ème} à nos jours

Un hommage particulier
à Jean Picart-le-Doux

Le Salon de Musique

Jusqu'au 29 septembre 2002

Musée Départemental de la Tapisserie



● Aubusson

Musée départemental de la Tapisserie
En juillet – août
Ouvert tous les jours (sauf le mardi) de 10 h à 18 h

● Felletin

Eglise du Château
En juillet – août
Ouverte tous les jours de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h